# INSTITUTIONS OUVRIÈRES

DE LA

# SUISSE

PAR

## GUSTAVE MOYNIER

#### MÉMOIRE

rédigé à la demande de la

COMMISSION CENTRALE DE LA CONFÉDÉRATION SUISSE

pour

#### L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS

et présenté

AU JURY INTERNATIONAL

institué par le décret impérial du 9 juin 1866

# GENÈVE

LIBRAIRIE CHERBULIEZ

PARIS

même maison, rue de seine, 33

1867

Studienbibliothek zur Geschichte der Arbeiterbewegung Zerich

195.02

## INTRODUCTION.

	Pages
Sollicitude générale pour l'amélioration du sort des ouvriers.  — Sociétés d'utilité publique et autres analogues. — Presse philanthropique. — Intervention des chefs d'industrie. — Intérêt excité par l'enquête sur les institutions ouvrières. — Plan de l'ouvrage	5
PREMIÈRE PARTIE	
CONDITION PERSONNELLE DE L'OUVRIER	
CHAPITRE PREMIER	
SANTÉ	
(page 23)	
1. Le pays.	
Salubrité générale de la Suisse.—Vaccinations et revaccinations.— Médecins communaux. — Localités insalubres.— Correction des cours d'eau.— Crétinisme	24
2. Les constructions.	
Habitations rurales. — Habitations urbaines. — Surveillance administrative. — Percements de rues. — Enlèvement des immondices. — Fourniture d'eau potable. — Bâtiments scolaires. — Locaux industriels	28

3. Les habitudes.	_
Nature de l'alimentation. — Progrès de la consommation de la viande. — Causes générales d'amélioration. — Boissons. — Falsifications.  Soins de propreté. — Bains froids et bains chauds.  Exercices corporels: gymnastique, excursions pédestres, service militaire, etc	Pages
4. Les occupations.	
Agriculture. — Région alpestre. — Inconvénients auxquels les montagnards sont exposés par le fait de leurs travaux. — Région des terres arables. — Travail excessif des femmes.	
Insalubrité relative des occupations industrielles. — Combinaison du travail des champs avec celui de l'atelier. — Travail à domicile. — Professions insalubres. Grande industrie. — Hygiène des fabriques. — Age d'admission et durée du travail des enfants. — Durée du travail des adultes.	
Travail du dimanche	45
CHAPITRE DEUXIÈME	
INSTRUCTION	
(page 60)	
4. Instruction des enfants.	
Instruction primaire obligatoire. — Écoles de montagnes. — Écoles privées. — Progrès pédagogiques. — Exposition scolaire	60
2. Instruction des adultes.	
Nécessité d'institutions faisant suite aux écoles primaires. — Écoles du soir et du dimanche. — Écoles industrielles. — Conférences et cours populaires	71

3. Littérature, bibliothèques et musées populaires.	Dames
Nécessité de suppléer à l'insuffisance de l'enseignement oral.  — Goût de la lecture. — Ressources de la littérature po-	Pages
pulaire. — Bibliothèques. — Collections et musées	78
CHAPITRE TROISIÈME	
MORALITÉ	
(page 84)	
1. Moralisation indirects.	
Développement de la vie de famille. — Cercles et sociétés d'ouvriers. — Salles du dimanche. — Sociétés musicales. — Musique populaire. — Représentations dramatiques et autres.	86
2. Moralisation directe.	
Abus des boissons enivrantes. — Moyens de répression. — Influence des mœurs politiques et militaires. Libertinage et unions illégitimes. — Œuvre des mariages. Cruauté envers les animaux. — Sociétés zoophiles	96
ordate on the animada.	30
DEUXIÈME PARTIE	
CONDITION ÉCONOMIQUE DE L'OUVRIER	
CHAPITRE QUATRIÈME	
TRAVAIL	
(page 105)	
1. Instruction professionnelle.	
Convenance de faciliter les apprentissages. — Écoles d'agri- culture. — Sociétés en faveur des apprentis. — Écoles spéciales	107

2. Sources de travail.	D
Garanties diverses contre le chômage — Institutions desti- nées à procurer du travail. — Introduction d'industries nouvelles. — Perte de temps due aux institutions politi- ques, militaires et religieuses	Pages
3. Crédit.	
Utilité des établissements de crédit populaire. — Prêt sur gages. — Bazars et caisses d'avances. — Banques populaires. — Institutions de crédit mutuel	121
4. Régime du travail.	
Sociétés pour l'achat et la possession d'instruments de tra- vail ou de matières premières. — Fruitières. — Sociétés coopératives de production	127
CHAPITRE CINQUIÈME	
ÉCONOMIE DOMESTIQUE	
ÉCONOMIE DOMESTIQUE (page 132)	
(page 132)  1. Nourriture.  Restaurants économiques temporaires. — Établissements culinaires permanents. — Boulangeries et boucheries par actions. — Commerce des denrées alimentaires. — Consumvereine de la Suisse allemande. — Institutions alimentaires propres à favoriser l'épargne. — Douanes et	
(page 132)  1. Nourriture.  Restaurants économiques temporaires. — Établissements culinaires permanents. — Boulangeries et boucheries par actions. — Commerce des denrées alimentaires. — Consumvereine de la Suisse allemande. — Institutions alimentaires propres à favoriser l'épargne. — Douanes et octrois	132
(page 132)  1. Nourriture.  Restaurants économiques temporaires. — Établissements culinaires permanents. — Boulangeries et boucheries par actions. — Commerce des denrées alimentaires. — Consumvereine de la Suisse allemande. — Institutions alimentaires propres à favoriser l'épargne. — Douanes et octrois	132
(page 132)  1. Nourriture.  Restaurants économiques temporaires. — Établissements culinaires permanents. — Boulangeries et boucheries par actions. — Commerce des denrées alimentaires. — Consumvereine de la Suisse allemande. — Institutions alimentaires propres à favoriser l'épargne. — Douanes et octrois	132
(page 132)  1. Nourriture.  Restaurants économiques temporaires. — Établissements culinaires permanents. — Boulangeries et boucheries par actions. — Commerce des denrées alimentaires. — Consumvereine de la Suisse allemande. — Institutions alimentaires propres à favoriser l'épargne. — Douanes et octrois	

#### CHAPITRE SIXIÈME

# PRÉVOYANCE

(page 162)

A. Epargne.	
Caisses d'épargne. — Caisses spéciales pour la jeunesse. — Caisses mutuelles. — Sociétés de prévoyance pour l'achat de provisions. — Combinaisons de l'épargne et de l'as- sistance	Pages
2. Assurance.	
Assurances contre l'incendie. — Assurances agricoles. — Assurances sur la vie. — Sociétés de secours mutuels	167

## CONCLUSION

(page 187)

reason